

# Une catégorie de louisianismes méconnue : les antillanismes<sup>1</sup>

**André Thibault**

*Université de Paris Sorbonne – Paris IV*

**L**e point de vue canadien sur le français de Louisiane a quelque chose d'égoцентриque : en général, cette catégorie diatopique de français d'Amérique intéresse d'abord et avant tout les chercheurs laurentiens et acadiens pour ce qu'elle peut avoir en commun avec leurs propres variétés. On aime y retrouver ses mots, que l'on est prompt à interpréter comme des témoignages de parenté incontestable entre les « Cadjins » et leurs cousins du Nord. Or, un examen objectif des faits démontre que le français de Louisiane se caractérise également par un certain nombre de types lexicaux qu'on ne retrouve pas du tout au Canada, mais qui en revanche sont très bien enracinés dans les pratiques langagières des Antillais (francophones et créolophones). Ces mots attestent de l'importance des liens entre la Louisiane et les territoires francophones des Antilles ; rappelons en particulier l'émigration de milliers d'habitants de Saint-Domingue vers La Nouvelle-Orléans à l'époque de la révolution haïtienne (1804), qui fit doubler la population de la ville en quelques années. Ce phénomène migratoire ne pouvait pas rester sans conséquences du point de vue

---

1. J'aimerais exprimer mes remerciements à l'endroit de l'un des relecteurs pour ses observations très pertinentes, qui m'ont permis d'améliorer une première version de cet article.

linguistique. Confinés dans l’angle mort de la plupart des chercheurs qui travaillent sur les français d’Amérique, ces types lexicaux sont pourtant essentiels à qui veut caractériser correctement les particularités du français de Louisiane. C’est donc l’objectif de cette contribution que d’en présenter une petite sélection, que nous espérons représentative, afin de corriger un tant soit peu la vision unilatérale que l’on se fait, au sein des spécialistes de français d’Amérique, du français « cadjin ».

## PRÉSENTATION DU CORPUS

Plutôt que de dépouiller la nomenclature d’un dictionnaire, nous avons préféré nous livrer à l’analyse d’un corpus textuel, le fameux recueil de Barry Ancelet, *Cajun and Creole Folktales: The French Oral Tradition of South Louisiana* (1994). Cette démarche permet d’établir des comparaisons avec des textes appartenant au même genre textuel (par exemple, des recueils de contes populaires québécois), de mettre en évidence des corrélations entre lexicale, phonétique et morphosyntaxe, et de faire ressortir des phénomènes de fréquence relative.

Les témoins enregistrés par B. Ancelet, la plupart déjà assez âgés à l’époque des enquêtes, appartiennent à cette génération dont la vie s’est étendue sur la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle ; la richesse de leurs productions discursives permet de les considérer comme des locuteurs de français à part entière, bien qu’ils n’aient pas été scolarisés dans cette langue. Les paroisses représentées dans l’enquête forment un espace continu au cœur de l’Acadiana (Lafayette, Vermilion, Saint Landry, Iberia, Iberville, Evangéline, Acadia et Saint Martin) ; malheureusement, les paroisses un peu excentrées ont été laissées de côté par l’enquêteur (on pense en particulier à Avoyelles, Terrebonne ou Lafourche<sup>2</sup>). Du point de vue de leur appartenance ethnique, les témoins

---

2. On peut émettre l’hypothèse que la prise en compte d’Avoyelles, au nord, aurait pu faire ressortir plus de types lexicaux issus du Missouri et de la vallée laurentienne ; d’autre part, les paroisses du sud-est comme Terrebonne ou Lafourche auraient peut-être fourni plus de mots typiques des Grands Créoles blancs, membres de la classe dirigeante d’origine française et davantage influencés par la norme européenne au XIX<sup>e</sup> siècle.

sont présentés par B. Ancelet comme Cadiens dans leur grande majorité, à l'exception d'une petite poignée de Créoles noirs (« Unless specifically described as black Creoles, the narrators are Cajuns.» p. LVII)

## MATÉRIAUX

Nous présentons ci-dessous les matériaux sous forme de mini-dossiers de rédaction comportant pour chacun de ceux-ci les données suivantes : a) la forme lemmatisée ; b) la catégorie grammaticale ; c) un bilan bibliographique qui atteste de la représentation du mot dans la lexicographie, qu'il s'agisse de sources nord-américaines ou antillaises ; d) une ou des citations tirées du corpus, qui illustrent le fonctionnement du mot dans le discours louisianais, accompagnées du nom du témoin, de sa ville d'origine, et du numéro de la page dans le recueil de Barry Ancelet ; e) une ou des citations littéraires antillaises, qui attestent de l'existence du type lexical dans les Antilles.

- 1) **avalasse** n. f. « pluie torrentielle ». Six sources dans l'ILQ, toutes louisianaises, auxquelles on ajoutera DLC 1998 et bien sûr DLF 2010 ; très bien attesté en français littéraire antillais sous la forme *avalasse*, ainsi qu'en créole sous la forme agglutinée *lavalas* (Ludwig et autres, 2002 ; Confiant, 2007 ; Valdman, 2007).

Citation : « Tu connais, il y avait des enfants qu'avaient faim, et il y a pété une **avalasse**. Il a mouillé trente-neuf jours. » (Irving Reed, Mamou, p. 134) ; attestation antillaise : « Une nuée de libellules annonçait (c'était fréquent) une journée d'**avalasse** ou de pluie toute fifine. » (P. Chamoiseau, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1990], p. 37).

- 2) **bougre** n. m. « homme (en général, sans nuance nécessairement péjorative ou imagée) ». Défini par les équivalents neutres « man, guy, fellow, chap » dans DLF 2010, alors que le *Petit Robert* 2008 le rend par les équivalents stylistiquement marqués « drôle, gaillard ». Dans le FichierTLFQ (plus de 400 000 fiches comportant chacune des citations de plusieurs lignes), on trouve seulement 27 attestations de *bougre(s)*, pour plus d'une cinquantaine dans les

200 pages de notre corpus. À titre de comparaison, le substantif *bonhomme*, qui apparaît dans les mêmes contextes et avec plus ou moins la même valeur stylistique, est attesté plus d’un millier de fois dans le FichierTLFQ. Cf. encore DECOI s.v. *bougre* ; FEW 1, 606, BŪLGARUS.

Citation : « Ça fait, le **bougre**, lui, tout à l’heure, le mal au ventre l’a pris, le marié. » (Elisabeth Landreneau, p. 112) ; attestation antillaise : « Sylvestre Ramsaran vient manger avec nous. Tu verras, c’est un bon **bougre**. » (M. Condé, *La traversée de la Mangrove*, 1989, p. 160) Le mot est courant en français régional antillais (v. entre autres Telchid, 1997) et abonde dans la littérature antillaise d’expression française, tout comme en créole (sous la forme *boug*, attestée dans tous les dictionnaires de créole français).

- 3) **Bouki** n. pr. « (nom d’un personnage traditionnel de contes africains) » ; défini « legendary folk character, foolish and greedy » dans Valdman (2007).

Citation : « Tu vois, il y a un *joke* pour **Bouki** et Lapin aussi. Ils étaient à la chasse dans le bois. Et, ça fait ils ont vu un ours après dormir, couché après dormir. Ça fait, Lapin (il bluffait tout le temps **Bouki**, tu vois), il dit à **Bouki**, “Attrape sa queue !” » (Martin Latiolais, *Catahoula*, p. 12) ; attestation antillaise : « Je vais vous raconter l’histoire de **Bouqui** et de sa grand’maman. » (J. Roumain, *La montagne ensorcelée*, 2003 [1931], p. 204).

- 4) **boutique** n. f. « petit magasin d’alimentation générale et autres produits de première nécessité » (v. Thibault, 2008b : 242-243 ; DECOI s.v. *boutique* ; Chaudenson, 1974 : 928).

Citation : « Et ses voisins ont décidé ça l’aurait amené à la **boutique** pour lui donner des affaires, acheter des affaires pour lui manger, ça il avait de besoin. » (Elisabeth Landreneau, *Mamou*, p. 89) ; attestation antillaise : « J’aurais aussi besoin d’un-deux sous pour la **boutique**. Le sel manque et y’a plus d’huile non plus ! » (G. Pineau, *La Grande Drive des esprits*, 2010, p. 58).

- 5) **Compè Lapin** n. pr. « (nom d’un personnage traditionnel de contes africains) ».

Citation : « Li dit, “**Compè Lapin !**” Mo vini demander vous une question. » (Mary Fentroy, Cade, p. 20) ; attestation antillaise : « **Compère Lapin** jouait toujours un grand rôle dans le récit ; c’est le héros madré des fables nègres. » (Th. Bentzon, *Yette : histoire d’une jeune créole*, 1880, p. 19).

- 6) **connaître** v. tr., tr. abs. « savoir » (v. DLF 2010 pour le détail des emplois ; pour le français antillais, v. Telchid, 1997). Le mot affiche une fréquence extrêmement élevée dans le corpus ; son concurrent, *savoir*, s’y fait très rare. Cf. encore DECOI s.v. *connaître* ; Chaudenson (1974 : 732).

Citation : « Ce fait, là, il a conté l’histoire qu’il était en tracas et il **connaissait** pas comment, où il aurait couché et mangé, que personne autour [/] **connaissait** arranger les chars. » (Évélia Boudreaux, Carencro, p. 101-102) ; attestation antillaise : « Je **connais** pourquoi vous vous dératez comme ça. » (É. Glissant, *Mahagony*, 1987, p. 124).

- 7) **en-ville** « la ville (La Nouvelle-Orléans) » (v. DLF 2010, s.v. *ville*). Spécialisation sémantique et figement syntaxique communs à la Louisiane et à la Martinique, doublés d’une agglutination de la préposition typiquement créole. On a aussi relevé *ãvil* « à Port-Louis » en créole mauricien (v. DECOI s.v. *ville*).

Citation : « On était dans les nués ! Mais j’ai *land* au ras d’**en ville**-là, sur l’écure de Pontchartrain Beach. » (Hube Reed, Mamou, p. 140) ; attestation antillaise : « Le jour, elle gagnait l’**En-ville** vers des djobs de ménage dans des hôtels compatissants. » (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 27).

- 8) **fouiller** v. tr. « creuser (un trou, un puits, etc.) » (v. DLF 2010 ; Telchid, 1997) ; *fouiller ses patates* loc. verb. « fouiller la terre pour en arracher les pommes de terre » ; correspond au français de référence *arracher les pommes de terre* (TLF) et au français du Canada *arracher les patates* (v. ALEC). Sémantisme déjà ancien (v. FEW 3, 667a, \*FÖDĪCŪLARE) à partir du français général *fouiller la terre* (TLF).

Citations : « Boulé **a fouillé** un trou neuf par quatorze. » (Hube Reed, Mamou, p. 136) ; « “Mais”, il dit, “ôte tes lianes que je **fouille** »

**mes patates.**”» (Martin Latiolais, Catahoula, p. 11); attestations antillaises : « Peut-être une rallonge de patates à **fouille** aux jardins ? » (P. Chamoiseau, *Un dimanche au cachot*, 2007, p. 51); « Puis [...] elle **a fouillé** un trou à l’aplomb de la Pierre, et, un à un, elle y a disposé les os [...]. », *ibid.*, p. 234).

- 9) **gaïme** n. m. « coq de combat » (v. DLF 2010), fort vraisemblablement de l’anglais *game-cock* n. « a cock bred and trained for fighting » (attesté depuis 1677 en anglais, v. OED), avec ellipse du second constituant.

Citation : « Charles Broussard était dans les batailles de **gaïmes**. Il y avait un tas de batailles de **gaïmes**, tous les dimanches. » (Clence Ancelet, Lafayette, p. 122); attestations antillaises : « Quand le coq le moins fort ne se relève plus à l’approche de l’autre, on arrête le combat, car, autrement, aucun **coq guemme** ne sortirait vivant du pit. » (Th. Bentzon, *Yette : histoire d’une jeune créole*, 1880, p. 60); « [...] nous les Lougandor, nous ne sommes pas des coqs de race, nous sommes des **coqs guinmes**, des coqs de combat. » (S. Schwarz-Bart, *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*, 1972, p. 124).

- 10) **giraumon(t)** n. m. « cucurbitacée comestible » (TLF; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 104; v. encore DECOI s.v. *ziromõ* et Chaudenson, 1974 : 631-632).

Citation : « Là, Bouki était après casser des **giraumons**. » (Stanislaus Faul, Cankton, p. 16); attestation antillaise : « Elle conquiert la famille Dulieu-Beaufort avec un velouté au **giraumon** et aux crabes noirs. » (M. Condé, *Victoire, la saveur et les mots*, 2006, p. 80).

- 11) **gumbo/gombo** n. m., mot désignant une plante, son fruit, et les préparations culinaires dans lesquelles il entre. « Terme des Antilles françaises issu du bantou de région angolaise *ki-ngombo* » (TLF).

Citation : « Tu vas faire un **gumbo** avec la jeune z-oie qu’est dans la cour-là. » (Revon Reed, Mamou, p. 80); attestation antillaise : « Marisia [...] égorgeait de la volaille qu’elle faisait cuire sans sel et que l’on mangeait avec du **gombo**, des feuilles de siguine, du crabe et de la pâte d’igname pilée [...]. » (M. Condé, *Les derniers rois mages*, 1992, p. 18).

- 12) **habitation** n. f. « grande exploitation rurale » (v. Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 105-106 ; Thibault, 2008b : 265-266 ; Rézeau, 2008 : 212-213 ; v. encore DECOI s.v. *habitation* ; Chaudenson, 1974 : 598).

Citation : « Il y avait un tas de ces jeunes bougres qui étaient sur l'**habitation** des Montgomery. » (Westley « Kit » Dennis, Scott, p. 175) ; attestation antillaise : « Chen-Sang fut jeté dans les champs de canne à sucre de l'**Habitation** Petite Poterie. Jeté tout bonnement ! » (R. Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 49).

- 13) **héler** v. tr. « appeler d'une voix forte et à distance » (DLF 2010 ; v. Thibault, 2008b : 267-268).

Citation (dans un passage créolisant) : « La vieille dit, “Vas donc voir ça qu'apé **héler** les cris. L'apé **héler** à tous les saints pour mander Bon Dieu pour aider li, qui li prit dans la trappe.” » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, p. 169) ; attestation antillaise : « Il **hélia** une marchande de cacahuètes grillées et en acheta. » (J. St. Alexis, *Compère Général Soleil*, 1955, p. 276).

- 14) **macaque** n. m. « singe ». C'est le type lexical usuel pour dire « singe » en Louisiane et dans les Antilles, comme le révèlent tous les dictionnaires (v. entre autres Tourneux et Barbotin, 1990 ; Ludwig *et autres*, 2002 ; DLF 2010 ; Confiant, 2007 ; Valdman, 2007). Rappelons qu'il s'agit d'une extension sémantique, le mot désignant en français de référence une espèce bien précise de singe.

Citation : « Les autres vieux **macaques**-là, yé té tous [/] campés à côté. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, p. 165-166) ; attestation antillaise : « Les petits **macaques** n'enseignent pas aux plus grands à grimper aux arbres. » (R. Confiant, *La lessive du diable*, 2000, p. 69).

- 15) **maïs** n. m. (prononcé [mai], avec hiatus et sans [s] final). Mot considéré aujourd'hui au Canada français comme « de France » mais qui a délogé *blé d'Inde* en Louisiane, où il a pourtant déjà été attesté (cf. Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 79) ; Vaugine de Nuisement, un Bourguignon immigré en Louisiane et qui y a fait souche, utilise *blé d'Inde* mais aussi déjà *mahis* dans son journal, rédigé v. 1765 (cf. Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 110). Sur la

prononciation sans [s] final, certainement très ancienne (on trouve déjà une forme graphique *may* en 1614, v. FEW 20, 70b, MAHÍs) et qui se perpétue en créole haïtien (cf. Valdman, 2007, s.v. *mayi*) et des Petites Antilles (cf. Tourneux et Barbotin, 1990, s.v. *mayi*; Ludwig et autres, 2002, s.v. *mayi*; Confiand, 2007, s.v. *mayi*) ainsi qu’à la Réunion (cf. DECOI s.v. *mais*), c’était encore la prononciation normale pour Littré en 1873; il ajoute toutefois que «d’autres font sentir l’s et disent ma-is’». Il ne faut donc pas s’étonner de la trouver en Louisiane. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois, le DG décrète qu’elle est vieillie. Tout se passe comme si l’influence du français de l’aire antillaise et de la métropole y avait été assez forte à une certaine époque (1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) pour déloger *blé d’Inde* (contrairement à ce qui a été le cas au Canada) alors que l’influence du français de France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et par la suite ne l’y a pas été suffisamment pour imposer la prononciation [mais] aux dépens de [mai].

Citation : «Les autres quand ça a venu temps, le Bon Dieu a voulu, Il a donné une pluie à eux-autres, ça a fait des épis de **maïs**. Mais son **maïs** à lui a juste fait des champignons. Une petite affaire blanche à la place des épis de **maïs**. Il a fait pas une graine de **maïs**.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, p. 152).

- 16) *marron* adj. «sauvage» (v. Thibault, 2008b: 287-288 et 2010: 68-69; Rézeau, 2008: 216-217; pour des données réunionnaises, v. DECOI s.v. *marõ*; Chaudenson, 1974: 617).

Citation : «Il y avait des fruits **marrons**, mais ils [/] les avaient tous dépensés alentour.» (Frank Couppel, Bayou Sorrel, p. 47-48); attestation antillaise : «Mes lapins, où sont mes lapins, ils sont partis dans les bois ! A cette heure j’ai deux lapins **marrons** !...» (É. Glissant, *Mahagony*, 1987, p. 138).

- 17) *pistache* n. f. «arachide». Type lexical attesté avec ce sens dans tous les dictionnaires de Louisiane (cf. entre autres DLF 2010) et des Antilles (cf. entre autres Telchid, 1997) ainsi que de l’océan Indien (v. DECOI s.v. *pistache*). Cas typique de transfert co-hyponymique provoqué par la parenté des référents évoqués, déjà ancien (v. FEW 8, 597a, PISTACIUM). Lorsque les Acadiens sont venus se



réfugier en Louisiane, le français acadien ne disposait certainement pas encore d'un mot pour désigner ce référent, encore inconnu à l'époque au Canada.

Citation : « Il y avait un lapin et pi un chat qui té apé *roast* des *chestnuts* dans le feu, parce qu'ils té verts. C'est tel comme des **pistaches**. » [traduit « This is just like peanuts. »] (Mary Fentroy, Cade, p. 16); attestation antillaise : « Il est épais comme ça, les bras gonflés par la charge des requins, le cou fort, les pattes fines, la peau couleur **pistache** des chabins pas nerveux. » (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 22).

- 18) **propreter** v. tr. « laver, nettoyer » (v. Thibault, 2008b : 296).

Citation : « Et il avait **propreté** la tombe et il avait dansé dessus. » (Inez Catalon, Kaplan, p. 150); attestation antillaise : « Ah, comme ils avaient, jadis, nettoyé et **propreté** ce jardin de frère Mirville, même que ce jour-là ils avaient bu un peu trop de clairin, mais oui, il se souvenait, et de tout, il n'avait rien oublié. » (J. Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, 1944, p. 313).

- 19) **prendre à** périphr. aspect. à valeur inchoative « se mettre à » (cf. « *J'ai pris à rire quand il m'a dit ça*. I started to laugh when he told me that. [...] *Et ça a pris à me faire mal*. And it began to hurt me. » DLF 2010 s.v. *prendre* II 1; en créole louisianais, cf. DLC 1998, s.v. *pran* 4 c, v. aux.; en créole antillais, cf. « *I pran ri*. Il se mit à rire. » Tourneux et Barbotin, 1990, s.v. *pran*).

Citations : « Il **a pris à** déjeuner et le géant lui a demandé comment il avait dormi. » (Lazard Daigle, Pointe Noire, p. 63); « Et il y avait une autre coulée qu'il fallait qu'il traverse. Et il croyait pas que c'était aussi creux que ça, mais quand il **a pris à** aller en travers de la coulée, l'eau a été par dessus les genoux. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, p. 123). Attestations antillaises : « Le temps de dire, il **prend à** courir comme un dératé. » (É. Glissant, *Tout-monde*, 1993, p. 338); sans préposition, comme en créole : « La nouvelle **prit** courir en course. » (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 112).

- 20) **qualité** n. f. « sorte », *toute qualité de* loc. adj. indéf. « toutes sortes de ». Tous les recueils lexicographiques de Louisiane (cf. entre autres DLC 1998 et DLF 2010) et des Antilles (cf. entre autres

Tourneux et Barbotin, 1990 ; Telchid, 1997 ; Ludwig et autres, 2002 ; Valdman, 2007) attestent l’emploi de ce type lexical avec le sens de « sorte », vraisemblablement issu du sens aujourd’hui vieilli de « caractère propre ; partie constitutive de la nature de quelqu’un » qui s’emploie par extension aux inanimés (v. TLF s.v. *qualité*, C.I.a). On retrouve des emplois très proches dans les créoles de l’océan Indien (v. DECOI s.v. *qualité*).

Citation : « Et la mer était sec, mais il l’a remplie dans, dans, o, avant trente jours, mais ces chères grosses baleines et les *porpoises* et **toute qualité** de poissons, ça battait. » (Irving Reed, Mamou, p. 135) ; attestation antillaise : « [...] une végétation dévorante : siguines rouges et blanches, châtaigniers, philodendrons, **toutes qualités** de palmiers [...] » (M. Condé, *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006, p. 291).

- 21) **trois-chemins** n. m. « carrefour où se rejoignent trois chemins » (mode de formation lexicale colonial ; cf. *quatre-chemins* ; v. Thibault, 2009 : 99).

Citation : « Ça fait, ça venait manière sur l’après-midi, ils ont rencontré un **trois-chemins**. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, p. 52) ; attestation antillaise : « La route de La Treille descend d’une hauteur rocailleuse puis, dans le plat, rejoint celle de Grand-Bourg en un **trois-chemins** et un calebassier tordu. » (M. Condé, *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006, p. 44).

## BILAN ET CONCLUSION

Ce bref relevé, qui est loin d’être exhaustif (il faudrait encore dépouiller DLF 2010 dans sa totalité<sup>3</sup>), montre que le français de Louisiane recèle une grande variété de particularités lexicales qu’il partage avec l’ensemble créole / français régional antillais. On relève

---

3. Un rapide coup d’œil à la nomenclature de Ditchy (1932) permet de relever facilement une autre vingtaine de types lexicaux communs aux Antilles et à la Louisiane, mais absents de notre corpus : *ajoupa* n. m./f. « hutte grossière », *bossal* n. m. « personne de race noire », *cagou* adj. « morne, triste, pensif », *couche-couche* n. f. « farine de maïs », *créole* adj. « du pays », n. m./f. « descendant(e) louisianais de colons français et espagnol(e)s » (ne s’est jamais utilisé en français laurentien ni acadien), *escamper* v. intr.

de nombreux noms communs, quelques noms propres appartenant au folklore, de nombreux verbes et même une périphrase aspectuelle (*prendre à*) ainsi qu'un adjectif qualificatif (*marron*). Du point de vue de leur origine, ces mots sont souvent connus dans l'océan Indien, voire pour certains dans les provinces de France ou dans le français normé de l'époque coloniale, qu'il s'agisse de diatopismes formels (*avalasse, propreter*), sémantiques (*boutique, habitation, pistache*) ou phraséologiques (*fouiller ses patates, toute qualité de*), voire de statut<sup>4</sup> (*bougre*); on relève aussi des emprunts à l'anglais (*gaïme*), à l'espagnol (*marron*) ou à diverses langues africaines (*Bouki, gumbo/gombo*) et quelques innovations (sémantiques, comme *macaque*, ou formelles, comme *trois-chemins*). L'ensemble illustre bien l'appartenance de la Louisiane au monde colonial français. Bien sûr, le nombre de particularismes lexicaux que le français de Louisiane partage avec les français laurentien et acadien est beaucoup plus élevé, mais la prise en compte de ces correspondances lexicales est fondamentale pour ne pas avoir du français louisianais une représentation tronquée et appauvrie. Deux autres catégories mériteraient aussi plus d'attention : celle des innovations lexicales attestées seulement dans cette variété de français, et celle des argotismes français du XIX<sup>e</sup> siècle bien implantés dans le français de Louisiane et largement inusités en français laurentien et acadien ; mais elles feront l'objet d'autres publications.

---

«décamper», *gaule* n. f. «sorte de robe», *guildive* n. «appareil qui convertit la mélasse en rhum», *habitaçot* n. m. «petit fermier (péjoratif)» (dans les Antilles, *bitako*; cette forme aphérésée existe aussi en Louisiane, v. DLF), *en haut* prép. «sur», *macaquerie* n. f. «singerie», *marron* n., adj. «fugitif, qui vit à l'état sauvage» (et toute sa famille dérivationnelle : *marronnage, marronner, marronneur*), *pitit* adj. «petit», *qui* pron. rel. «quoi», *ravet* n. m. «cancrelat», *roulaison* n. f. «récolte de la canne à sucre», *savane* n. f. «pâturage», *sucrier* n. m. «propriétaire d'une plantation de cannes à sucre», *tétés* n. m. pl. «seins». Il est permis de croire que le dépouillement d'un dictionnaire de créole louisianais ferait ressortir un nombre encore plus élevé de correspondances lexicales avec les Antilles.

4. Sur ce concept, voir Poirier (1995 : 36).

## RÉFÉRENCES

### *Sources premières*

- Alexis, Jacques Stephen (1955), *Compère Général Soleil*, Paris, Gallimard.
- Ancelet, Barry Jean (1994), *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Bentzon, Thomas (1880), *Yette : histoire d’une jeune créole*, Paris, Hetzel.
- Chamoiseau, Patrick (1996 [1990]), *Une enfance créole I: antan d’enfance*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Chamoiseau, Patrick (1992), *Texaco*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Chamoiseau, Patrick (2007), *Un dimanche au cachot*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Condé, Maryse (1989), *La traversée de la Mangrove*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Condé, Maryse (1992), *Les derniers rois mages*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Condé, Maryse (2006), *Victoire, la saveur et les mots*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Confiant, Raphaël (2000), *La lessive du diable*, Montréal, Éditions Écriture.
- Confiant, Raphaël (2007), *Case à Chine*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Glissant, Édouard (1987), *Mahagony*, Paris, Seuil.
- Glissant, Édouard (1993), *Tout-monde*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Pineau, Gisèle (2010 [1993]), *La grande drive des esprits*, Paris, Serpent à Plumes.
- Roumain, Jacques (2003 [1931]), *La montagne ensorcelée*, dans Léon-François Hoffmann (dir.), *Jacques Roumain : œuvres complètes*, édition critique, Madrid [...], ALLCA XX, 2003, p. 193-243.
- Roumain, Jacques (2003 [1944]), *Gouverneurs de la rosée*, dans Léon-François Hoffmann (dir.), *Jacques Roumain : œuvres complètes*, édition critique, Madrid [...], ALLCA XX, 2003, p. 255-396.
- Schwarz-Bart, Simone (1972), *Pluie et vent sur Téliumée Miracle*, Paris, Seuil, coll. «Folio».

### *Sources secondaires*

- ALEC : Dulong, Gaston, et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l’Est du Canada*,

- Québec, Ministère des Communications et Office de la langue française, 10 vol.
- Canac-Marquis, Steve, et Pierre Rézeau (2005), *Un témoignage sur la Louisiane du XVIII<sup>e</sup> siècle : journal de Vaugine de Nuisement (ca 1765), édition critique par Steve Canac-Marquis et Pierre Rézeau*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Chaudenson, Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.
- Confiant, Raphaël (2007), *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge éditions.
- DECOI : Bollée, Annegret (1993-2007), *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien*, Hamburg, Helmut Buske, 4 vol.
- DG : Hatzfeld, Adolphe, et Arsène Darmesteter (1890-1900), *Dictionnaire général de la langue française [...]*, Paris, Delagrave, 2 vol.
- Ditchy, Jay K. (1932), *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.
- DLC 1998 : Valdman, Albert, Thomas A. Klingler, Margaret M. Marshall et Kevin J. Rottet (1998), *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- DLF 2010 : Valdman, Albert, et Kevin J. Rottet (2010), *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.
- FEW : Wartburg, Walther von (1922-2003), *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940 ; Basel, Helbing et Lichtenhahn, 1946-1952 ; Basel, Zbinden, 1955-2003, 25 vol.
- Fichier TLFQ : *Fichier lexical* [en ligne], Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, disponible sur [www.tlfq.ulaval.ca/fichier/](http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/).
- ILQ : *Index lexicologique québécois* [en ligne], Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, disponible sur [www.tlfq.ulaval.ca/ilq/](http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/).
- Littré, Émile (1863-1872), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Ludwig, Ralph et autres (2002), *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, [Paris], Servedit et Éditions Jasor.
- OED : Simpson, John A., et Edmund S. C. Weiner (ed.) (1989), *The Oxford English Dictionary*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press, 20 vol.
- Poirier, Claude (1995), « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard

- et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 13-56.
- Rézeau, Pierre (2008), «Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d’après le témoignage d’un lexicographe anonyme», dans André Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck et Duculot, p. 195-226.
- Telchid, Sylviane (1997), *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André (2008a), «Français des Antilles et français d’Amérique: les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais», *Revue de linguistique romane*, vol. 72, p. 115-156.
- Thibault, André (2008b), «Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel», dans André Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck et Duculot, p. 227-314.
- Thibault, André (2009), «Français d’Amérique et créoles/français des Antilles: nouveaux témoignages», *Revue de linguistique romane*, vol. 73, p. 77-137.
- TLF: *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960), 1971-1994*, Paris, Éditions du CNRS, 16 vol.
- Tourneux, Henry, et Maurice Barbotin (1990), *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d’un index français-créole*, Paris, Karthala et A.C.C.T.
- Valdman, Albert (dir.) (2007), *Haitian Creole – English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute.